

Année 2025 - extrait du registre des délibérations
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Département du TARN – Arrondissement d'ALBI – Canton

Envoyé en préfecture le 22/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le

ID : 081-218102283-20250612-DEL2025-11-DE

S2LO

L'an deux mille vingt-cinq le 12 Juin 2025 à 20h30

Le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SOULIES Claude, Maire.

Date de convocation : le 05 Juin 2025

Nombre de conseillers : en exercice 11, 7 présents, 9 votants.

Présents :

SOULIES Claude
TURROQUES Guy
JEANJACQUES Hervé
CARTIER-LANGE Carole
MAZERAN Jean-Pierre
DURAND Quentin
ZUBER Fabienne

Absents :

SABY Laëtitia (procuration ZUBER Fabienne)
MENARDI Christophe (procuration SOULIES Claude)
VERNHERES Jean-Philippe
ESCUDIE Martine

Secrétaire de séance : JEANJACQUES Hervé

Délibération 11/2025 – Vote subvention aux Associations 2025

Monsieur le Maire, sur proposition de la Commission Culture Jeunesse présente les demandes de subventions reçues :

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2025 :

Association UCPRE de Chasse 250 € Monsieur JEANJACQUES Hervé ne prend pas part au vote.

Association de Chasse de Réal 200 €
CREAC 150 €
Médaillés Militaires 100 €

Le Conseil municipal décide à la majorité d'accorder la subvention suivante pour l'année 2025 :

Association Paroles de Femmes 100 € 8 voix pour – 1 voix contre Quentin DURAND

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas accorder de subvention pour l'année 2025 aux associations suivantes :

Mus'Art
ADM81

TOTAL des Subventions à accorder 800 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
H. JEANJACQUES

Le Maire
C. SOULIES

Certifié exécutoire. Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le

